

## **59<sup>ème</sup> remise des prix nationaux 60 ans du label « Villes et Villages Fleuris »**

Le 13 février 2019, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris organisait la **59<sup>ème</sup> remise des prix nationaux**, au Pavillon d'Armenonville à Paris. À cette occasion et pour ce **60<sup>ème</sup> anniversaire**, M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État en charge du tourisme auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, a remis leurs prix aux lauréats 2018.

Le succès du label ne se dément pas puisque **4 931 communes détiennent le label « Villes et Villages Fleuris »**, soit 96 de plus que l'an passé. 257 d'entre elles sont labellisées « 4 Fleurs ». Cette année, 36 prix sont remis dont 5 « Fleurs d'Or » et 11 accessions à la 4<sup>ème</sup> Fleur.

En matière d'évaluation des stratégies territoriales, de protection environnementale et d'attractivité résidentielle, touristique et économique, le label est une véritable **feuille de route des politiques locales depuis 1959**. L'implication des élus pour accéder au plus haut niveau de labellisation est forte ; c'est une belle reconnaissance pour les actions menées en faveur de **la qualité de vie**.

Le CNVVF a profité de cette cérémonie pour célébrer ses **60 ans** et présenter en exclusivité la **nouvelle identité visuelle des « Villes et Villages Fleuris »** : logos, panneau, album photographique, clip promotionnel, film pédagogique... Ces nouveaux outils permettront d'affirmer haut et fort les valeurs et les orientations stratégiques du label !

Pour accéder au palmarès 2018 : [www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)

Retrouvez-nous également sur Facebook, Twitter et Instagram.





**Villes**  
LE LABEL NATIONAL  
**et Villages**  
DE LA QUALITÉ  
**Fleuris**  
DE VIE

**1959-2019**